

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Préparation aux métiers MA (cours)
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Concert - instrument - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - chant - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique contemporaine - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique de chambre - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Performer-composer - Master of Arts en interprétation musicale - Maestro al cembalo et direction d'ensembles baroques - - Master of Arts en interprétation musicale - Orchestre - - Master of Arts en interprétation musicale - Accompagnement - Chef-fe de chant - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Direction de chœur spécialisée - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Direction d'orchestre spécialisée - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Musique médiévale - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Pratique des instruments historiques - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - chant - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - instrument - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition de musique mixte - Multimédia
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : _____ Si cours semestriel : _____
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier semestriel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français

3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Tenir compte de l'évolution du contexte politique et sociétal (durabilité, diversité, questions de discrimination, genre, etc.). ○ Développer un réseau et des collaborations propices à l'insertion professionnelle. ○ Répondre de manière efficace aux contraintes du milieu professionnel : analyse des mandats, maîtrise des délais, adaptabilité aux modifications demandées, tout en délivrant une prestation de haut niveau. ○ Se référer au cadre juridique, déontologique et éthique pour fonder ses décisions et agir consciemment. ○ Identifier les partenaires locaux, nationaux voire internationaux, en termes de financement et de lieux de production et comprendre leurs spécificités et leurs attentes dans la perspective d'une gestion de carrière éclairée. ○ Intégrer la technologie musicale et la culture numérique dans son activité professionnelle. ○ Agir en tant qu'acteur de la société (service à la cité & médiation culturelle). ○ Communiquer de manière adaptée selon le profil des publics. ○ Adapter son discours, verbal et non verbal, selon les interlocuteurs (politique, partenaires institutionnels, collaborateurs artistiques, élèves, etc.). ○ Gérer son image publique de manière professionnelle. ○ Travailler avec les autres professionnels de la même discipline, des autres disciplines artistiques (interdisciplinarité) et des autres métiers de la scène (interprofessionnalité). ○ Adopter une posture d'entrepreneur (responsabilité administrative, organisationnelle et artistique). ○ Créer, planifier et gérer des projets (budget, recherche de fonds, gestion RH). ○ Autoévaluer et réguler son agir professionnel.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
La validation de cette unité d'enseignement peut prendre trois formes différentes, selon le souhait de l'étudiant-e : ○ Cours régulier suivi durant le premier semestre de la première année avec une évaluation notée ; ○ Stage dans une institution partenaire (liste de stages fournie par la HEM ou stage trouvé par l'étudiant-e) ; ○ Projet personnel avec tutorat. La répartition des étudiant-e-s dans ces trois options se fait lors de la première semaine de cours du semestre d'automne. Une commission <i>ad hoc</i> analyse les propositions de stages et de projets personnels et donne ou non son approbation. Les étudiant-e-s dont les propositions n'ont pas été retenues suivent le cours semestriel régulier. Le présent DUE est valable pour le cours régulier uniquement.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté	

*** MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Production écrite

Production orale

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e interne

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Denis SCHULER (GE), Julien ANNONI (NE)

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM